

FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur

2016



direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Sauf mention contraire,
toutes les sources sont MENESR-DEPP.

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Directrice de la publication
Fabienne Rosenwald

Rédactrice en chef
Mireille Dubois

Secrétaire de rédaction
Bernard Javet

Maquettiste
Frédéric Voiret

FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur



2016

L'observation des statistiques que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rend publique, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, pourrait laisser croire à l'existence de « différences naturelles » entre les sexes, qui conduiraient filles et garçons vers des destins différenciés...

C'est précisément contre ce schéma, qui enferme filles et garçons dans des rôles et représentations stéréotypés, et pour donner à chacune et à chacun une liberté de choix que la loi confie aux écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur la mission de « favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation ».

Cette exigence de mixité et d'égalité est une obligation pour notre système éducatif qui découle du principe d'égalité inscrit dans notre Constitution. Elle est aussi un choix volontaire qui exige de chacun des acteurs du système éducatif une attention aussi bien pour le parcours des filles que pour celui des garçons, à l'École mais au-delà, dans la vie sociale et professionnelle.

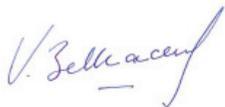
Le défi à relever est considérable. L'examen de la réussite comparée des filles et des garçons, depuis le primaire jusqu'à l'entrée dans la vie active, illustre la persistance de parcours très différenciés entre filles et garçons. Ils se caractérisent tant par une moindre réussite scolaire des garçons que par une réussite scolaire des filles en trompe-l'œil puisque celles-ci s'orientent sur un nombre de filières plus limité et, à diplôme équivalent, s'insèrent moins bien en emploi. C'est ainsi que sont alimentées les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, dont souffre notre pays.

Cette situation n'est plus acceptable. Si elle évolue positivement, c'est encore trop lentement. Elle appelle une réponse globale, qui implique toute la société. C'est le sens des initiatives prises depuis 2012 et de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Dans cette mobilisation collective, la contribution de l'École et de toute la communauté éducative est fondamentale. La loi sur la refondation de l'école et la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 ont fondé les bases d'une politique de l'égalité qui prend de l'ampleur et qui se matérialise dans la feuille de route pour l'égalité, dont nous avons l'ambition pour 2016. Elle s'appuie sur le plan et les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, mis en place à la rentrée 2014. Désormais, elle peut aussi prendre appui sur les nouveaux programmes scolaires, dont l'EMC, et les nouveaux dispositifs pour l'orientation (SPRO, parcours Avenir, parcours d'excellence, plan d'action pour l'entrée dans l'enseignement supérieur).

Ces outils sont autant de leviers pour que chacun, à son niveau – présidents ou chefs d'établissements, enseignants et chercheurs, personnels d'orientation, parents, partenaires du monde professionnel ou engagé.e.s de la Réserve citoyenne de l'éducation nationale –, puisse agir sur les préjugés. À chacun de nous d'ouvrir enfin à toutes et tous le champ des possibles et de donner aux filles et aux garçons les meilleures chances de réalisation de leurs potentialités et de leurs aspirations.

Les statistiques qui suivent sont une source de réflexion pour toutes et tous. C'est aussi une source précieuse pour l'action, au service du projet de société de l'égalité réelle que nous voulons pour les jeunes générations !



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

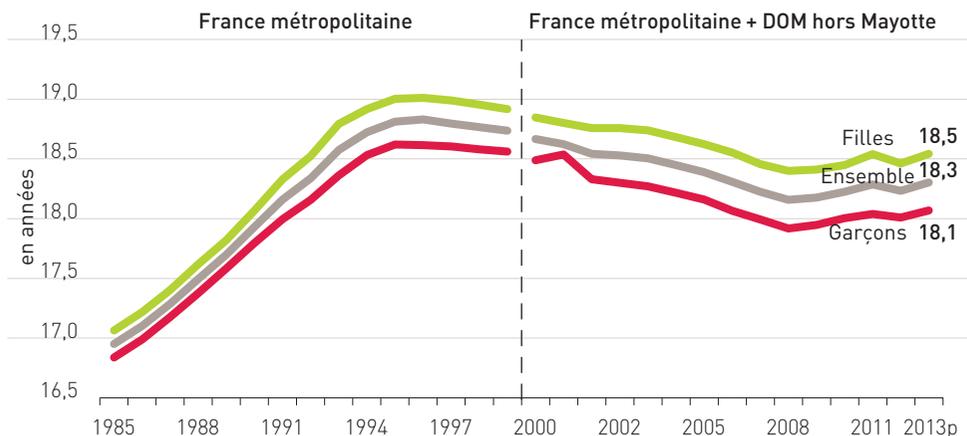


THIERRY MANDON
Secrétaire d'État chargé
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

1. LA SCOLARISATION

► Des filles scolarisées plus longtemps...

Espérance de scolarisation de 2 à 29 ans : 18,5 années pour une fille et 18,1 pour un garçon

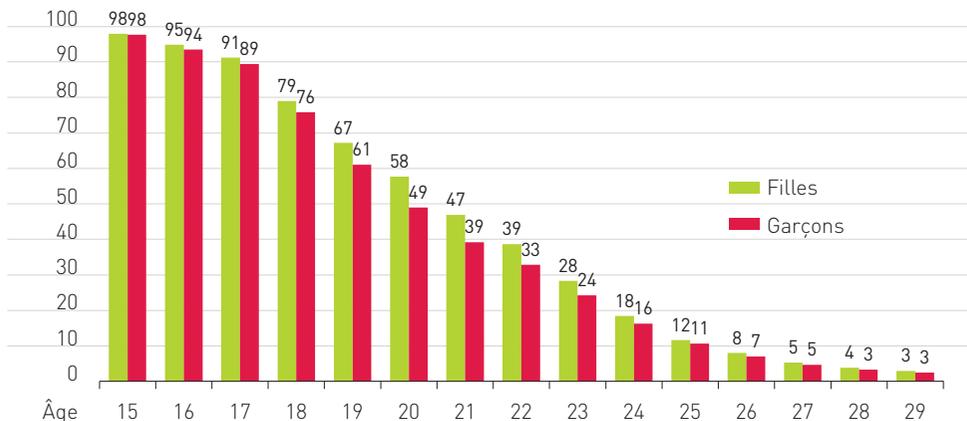


Lecture : une fille de 2 ans, entrant à l'école en 2013, peut espérer 18,5 années de formation initiale si elle rencontre, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées en 2013. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

Champ : ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

Taux de scolarisation des jeunes de 15 à 29 ans en 2013 (%)



Lecture : en 2013, 79 % des filles de 18 ans sont scolarisées, contre 76 % des garçons du même âge.

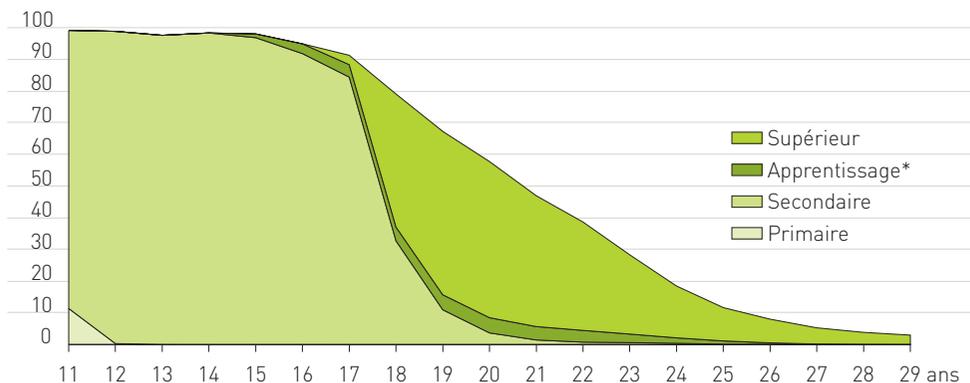
Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES (données provisoires).

► ... et pas toujours aux mêmes endroits

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 11 à 29 ans en 2013 (%)

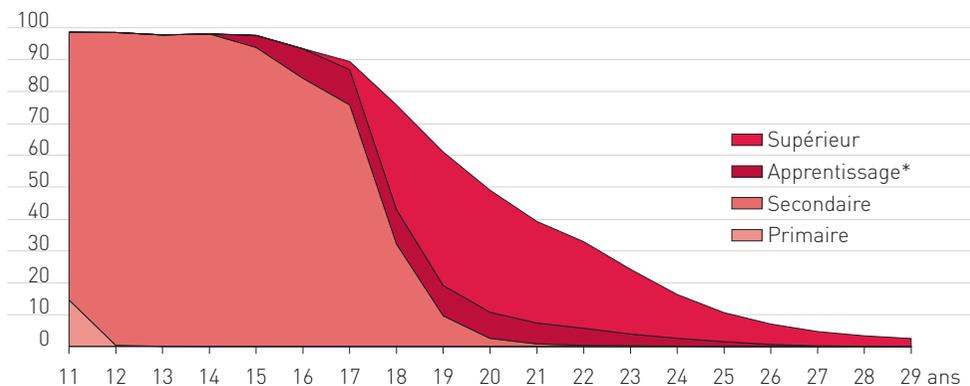
Filles



* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Lecture : en 2013, sur 100 filles âgées de 18 ans, 79 sont scolarisées : 33 dans le secondaire sous statut scolaire, 4 en apprentissage, 42 dans l'enseignement supérieur.

Garçons



* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

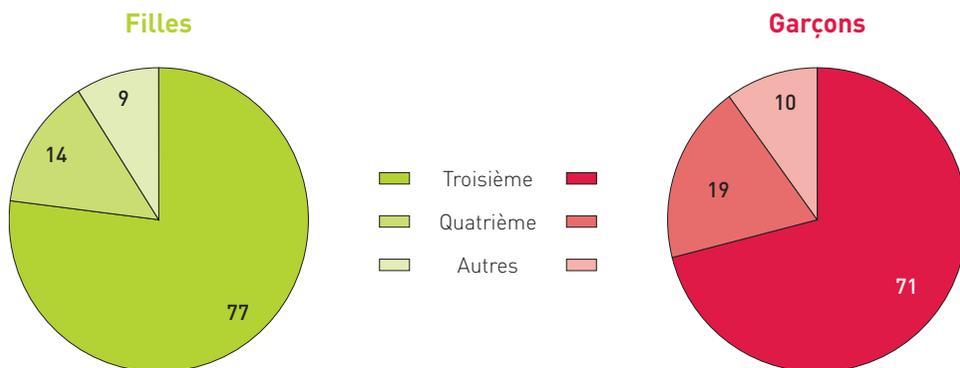
Lecture : en 2013, sur 100 garçons âgés de 18 ans, 76 sont scolarisés : 32 dans le secondaire sous statut scolaire, 11 en apprentissage, 33 dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.
Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES (données provisoires).

1. LA SCOLARISATION

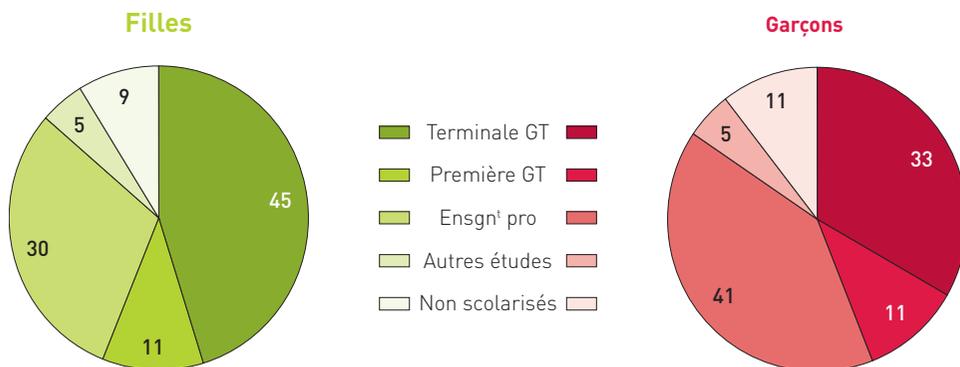
► Où sont scolarisés les filles et les garçons en 2013 ?

À 14 ans...



Lecture : en 2013 et à 14 ans, 77 % des filles et 71 % des garçons sont scolarisés en classe de troisième.

... et à 17 ans



Lecture : en 2013 et à 17 ans, 45 % des filles et 33 % des garçons sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation des apprentis.

2. LA MIXITÉ À L'ÉCOLE

► Un garçon pour une fille... mais pas toujours

	Rentrée 2014	
	Effectifs en milliers	Filles en %
Élèves, étudiants et apprentis	15 382,2	49,7
Nombre d'élèves des premier et second degrés (MENESR)	12 285,7	49,2
Premier degré	6 788,6	48,9
Second degré	5 497,1	49,5
Collégiens (1 ^{er} cycle et Segpa)	3 335,2	48,9
Lycéens (2 nd cycle général et technologique)	1 498,9	54,1
dont terminale S	178,1	46,4
dont terminale ES	108,8	60,1
dont terminale L	54,5	78,9
dont terminale STI2D	29,2	7,1
dont terminale STL	8,0	57,5
dont terminale STMG	66,3	52,7
dont terminale ST2S	22,7	90,2
Lycéens professionnels (2 nd cycle professionnel)	663,0	43,8
dont CAP de la production	63,6	19,5
dont CAP des services	55,6	69,0
dont baccalauréat professionnel et BMA de la production	226,5	11,8
dont baccalauréat professionnel et BMA des services	308,5	67,1
Nombre d'élèves premier et second degrés autres ministères¹	214,0	46,0
Nombre d'étudiants	2 470,7	55,2
dont CPGE	84,2	41,9
dont STS	255,2	50,2
dont universités (hors DUT et formations d'ingénieurs)	1 388,2	59,0
dont DUT	116,4	39,2
dont formations d'ingénieurs	141,6	27,2
Nombre d'apprentis² (y compris préapprentis en CFA)	411,8	32,3
dont apprentis du secondaire	267,1	28,9
dont apprentis du supérieur	138,8	39,2

1. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements hospitaliers et médico-éducatifs).

2. Données définitives.

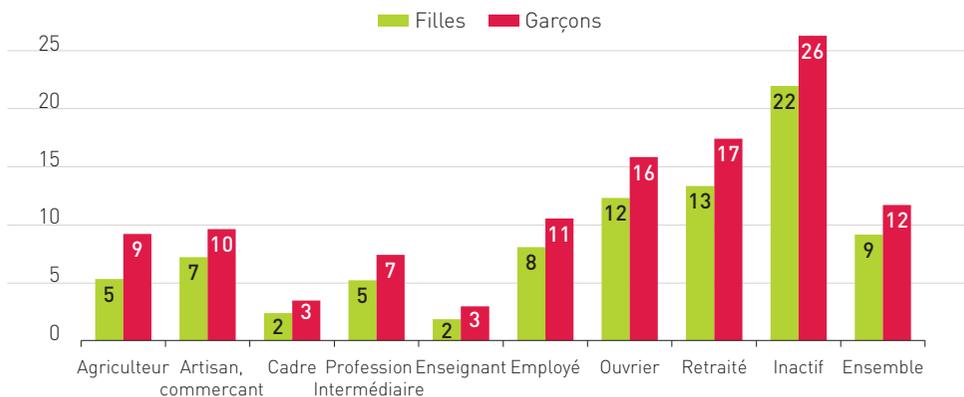
Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

3. DE L'ÉCOLE AU COLLÈGE

► Les filles sont moins souvent en retard scolaire que les garçons, quel que soit le milieu social d'origine

Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale en 2014 (%)

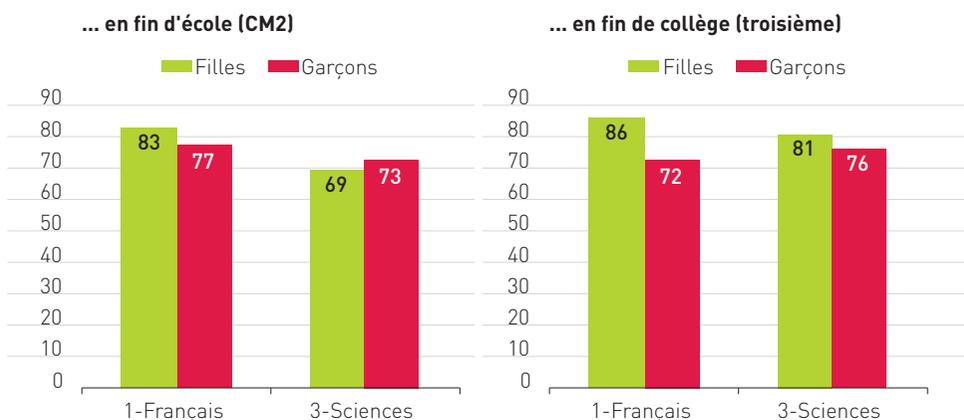


Lecture : en 2014, 12 % des filles et 16 % des garçons appartenant à une famille de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » sont entrés en sixième avec au moins un an de retard.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► Les filles meilleures en français devant les garçons en sciences en fin de collège

Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences du socle en 2013 (%)



Lecture : en CM2, 69 % des filles et 73 % des garçons maîtrisent la compétence 3 du socle (principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologique).

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé sous contrat, MENESR.

4. LE SECOND DEGRÉ

► Plus de garçons en option découverte professionnelle...

Découverte professionnelle en troisième, rentrée 2014

	Nombre d'élèves	Part des élèves de troisième (%)	Part des filles (%)
Découverte professionnelle 3 heures	85 675	10,6	48,0
Découverte professionnelle 6 heures	34 588	4,3	36,1
Ensemble	120 263	14,8	44,6

Lecture : 14,8 % des élèves de troisième suivent un enseignement optionnel de découverte professionnelle. Parmi eux, 44,6 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► ... plus de filles en sections européennes ou internationales...

Scolarisation en sections européennes ou internationales, rentrée 2014

	Part des filles (%)	
	en section	au total
Sixième-cinquième	54,0	49,1
Quatrième-troisième	58,9	49,5
Seconde générale et technologique	61,4	53,4
Première et terminale générale	61,8	55,9
Première et terminale technologique	52,9	49,3
Enseignement professionnel	52,5	43,8
Ensemble	59,7	49,9

Lecture : 59,7 % des élèves inscrits dans une section européenne ou internationale sont des filles, alors qu'elles représentent 49,9 % des élèves du second degré (hors classes préprofessionnelles et enseignement adapté).

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► ... quelle que soit la langue de la section

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues orientales	Autres	Ensemble
Sections européennes	267 941	43 722	52 130	13 192	813	2 300	41	380 139
Sections internationales	12 310	1 621	2 506	1 267	740	1 889	625	20 958
Part des filles (%)	59,5	56,0	63,6	61,3	59,8	54,2	54,7	59,7

Lecture : 63,6 % des élèves scolarisés en section linguistique d'espagnol sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. LE SECOND DEGRÉ

► À notes équivalentes au brevet, filles et garçons font des vœux semblables

Vœux d'orientation des garçons et des filles en fin de troisième générale (%)

Moyenne des notes au contrôle continu du brevet	Filles				Garçons			
	Seconde généré. & techno.	Seconde pro.	CAP	Redoublement	Seconde généré. & techno.	Seconde pro.	CAP	Redoublement
Moins de 9 sur 20	16	58	22	4	15	54	29	3
Entre 9 et 13 sur 20	70	25	4	1	67	27	5	1
Plus de 13 sur 20	96	3	0	0	94	5	1	0
Ensemble	73	21	5	1	63	27	9	1

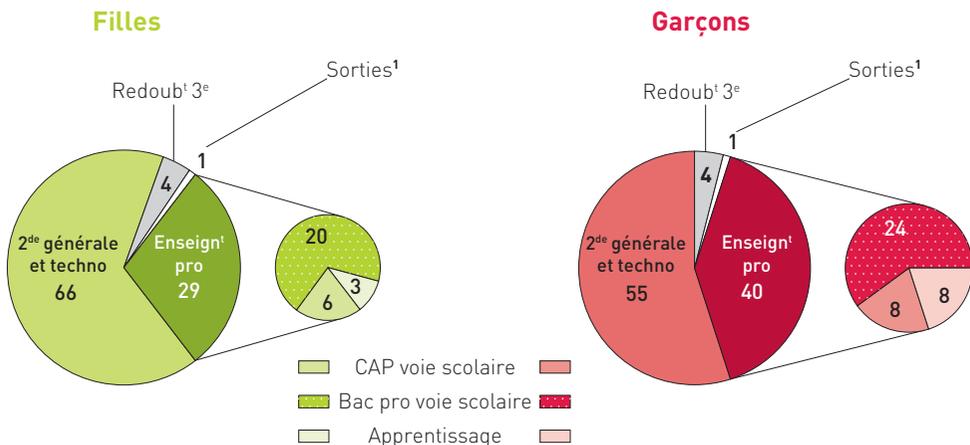
Lecture : lorsqu'elles ont obtenu des notes entre 9 et 13 au contrôle continu, 70 % des filles veulent s'orienter en seconde générale et technologique et 25 % en seconde professionnelle. Les garçons, dans la même situation, font des vœux semblables : respectivement 67 % et 27 %.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP - Panel de la DEPP, élèves entrés en sixième en 2007.

► À la fin du collège, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique

Orientations prises en 2013 après la classe de troisième (%)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 29 % des filles scolarisées en troisième en 2012 se sont orientées en 2013 vers l'enseignement professionnel, dont 3 % avec le statut d'apprentie pour préparer un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

► Les filles font plus des choix d'enseignements littéraires et les garçons d'enseignements scientifiques ou technologiques

Enseignements d'exploration suivis en seconde générale et technologique à la rentrée 2014 (%)

Profils des enseignements d'exploration	Choix des filles	Choix des garçons
Profil économie-gestion (SES + PFEG)¹	4,6	5,5
Profil lettres, langues, arts	42,3	22,2
<i>dont profil lettres, langues, arts avec sciences économiques et sociales</i>	36,3	18,6
Littérature et société	20,1	9,7
Troisième langue vivante	8,4	4,4
Arts ²	11,0	5,9
Latin et/ou grec ancien (avec ou sans troisième langue vivante)	2,7	2,1
Profil scientifique ou technologique	53,1	72,4
<i>dont profil scientifique ou technologique avec sciences économiques et sociales</i>	45,7	57,8
Méthodes et pratiques scientifiques	30,7	34,5
Sciences de l'ingénieur	2,1	13,4
Sciences et laboratoire	8,6	8,9
Santé et social	5,8	1,2
Création et innovation technologiques	1,2	6,2
Biotechnologies	1,9	1,6
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	0,5	4,8
Biotechnologies + santé et social ou sciences et laboratoire	1,7	0,5
Autres profils scientifiques ou technologiques (y compris EPS)	0,6	1,3
Tous profils	100,0	100,0
Effectifs d'élèves (en milliers)	287	251

1. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

2. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

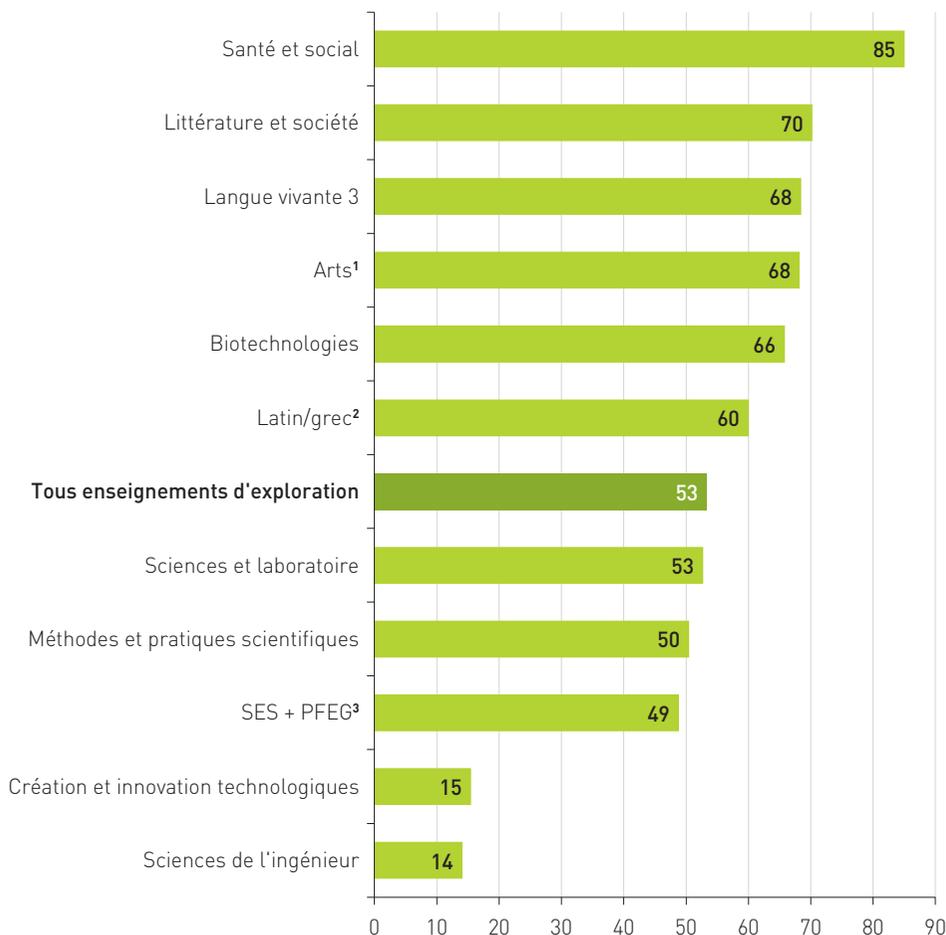
Lecture : en 2014, 2,1 % des filles en seconde générale et technologique ont choisi l'enseignement « Sciences de l'ingénieur », contre 13,4 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. LE SECOND DEGRÉ

► **Conséquence de ces choix, la mixité est rarement atteinte : 85 % de filles en santé-social et 86 % de garçons en sciences de l'ingénieur**

Part des filles de seconde GT dans les différents enseignements d'exploration à la rentrée 2014 (%)



1. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

2. Latin/grec : latin et/ou grec ancien.

3. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Lecture : en 2014, sur 100 élèves de seconde générale et technologique qui suivent l'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques », 50 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► En fin de seconde GT, les choix de séries diffèrent : les filles vont davantage vers les premières ES et L et les garçons vers les premières scientifiques...

Orientations prises en 2013 à l'issue de la seconde générale et technologique (%)

	Filles	Garçons
Première générale	65,4	59,0
- Première S	29,3	38,6
- Première ES	21,7	16,1
- Première L	14,3	4,3
Première technologique	21,9	25,4
- Première STI2D, STL, STAV	2,9	12,6
- Premières technologiques tertiaires ¹	19,0	12,9
Réorientation vers la voie professionnelle²	4,5	6,0
Seconde générale et technologique (redoublement)	7,1	8,9
Sorties³	1,1	0,6
Ensemble	100,0	100,0

1. Principalement STMG (gestion), ST2S (santé-social), STD2A (arts appliqués).

2. Y compris vers l'apprentissage

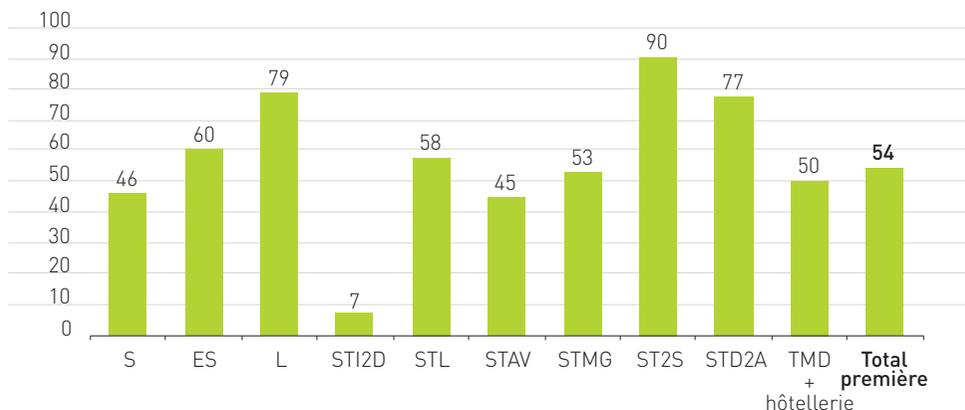
3. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 29,3 % des filles scolarisées en 2012 en seconde générale ont intégré une première S en 2013 alors que c'est le cas de 38,6 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

► ... ce qui produit peu de parité dans les séries

Part des filles selon la série de première générale et technologique à la rentrée 2014 (%)

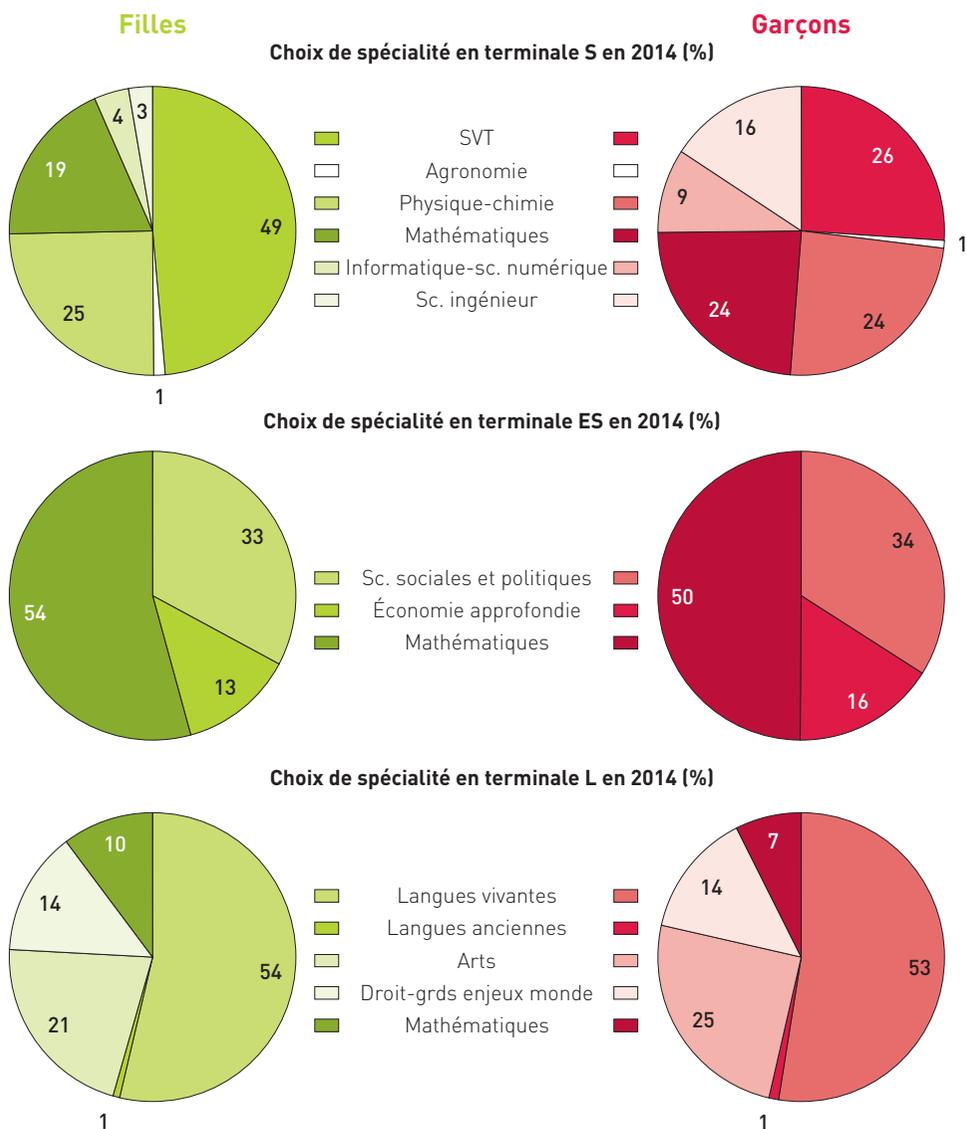


Lecture : sur 100 élèves de première S à la rentrée 2014, 46 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

4. LE SECOND DEGRÉ

► Les filles et les garçons de terminale ne font pas les mêmes choix d'enseignement de spécialité, surtout en terminale S...

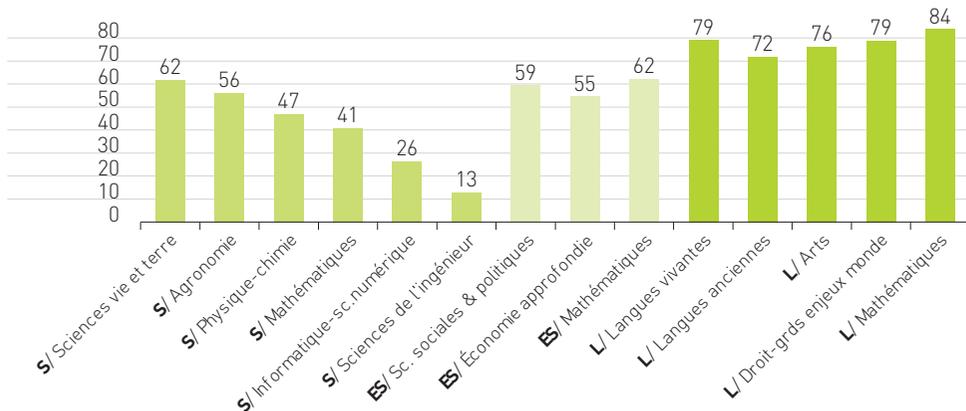


Lecture : à la rentrée 2014, 49 % des filles et 26 % des garçons inscrits en terminale S choisissent Sciences de la vie et de la Terre (SVT) comme enseignement de spécialité.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

► ... en conséquence, la parité n'est jamais atteinte, même si certains enseignements s'en approchent

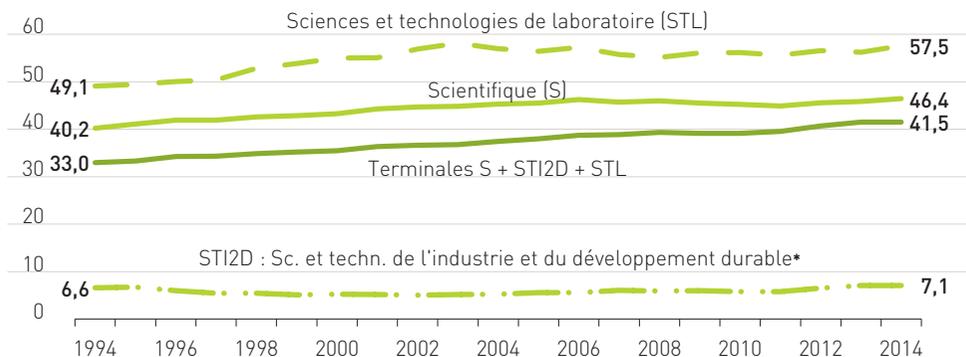
Part des filles en terminale générale selon la série et l'enseignement de spécialité à la rentrée 2014 (%)



Lecture : en 2014, sur 100 élèves de terminale S qui ont choisi l'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre, 62 sont des filles.
Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères..

► 41,5 % des élèves des terminales scientifiques (S, STI2D et STL) sont des filles

Part des filles en terminales des filières scientifiques (%)



* Remplace la série Sciences et technologie industrielle (STI) hors spécialité arts appliqués en terminale à partir de la rentrée 2012 ; inclut la série Sciences et technologie de l'agriculture et du vivant (STAV).

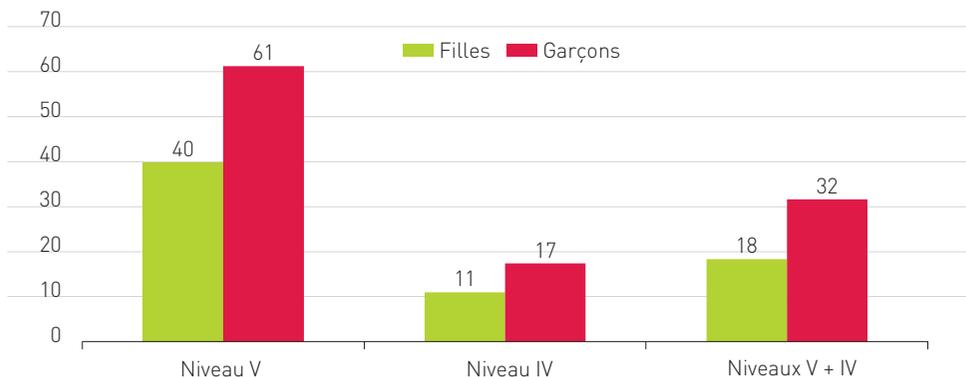
Lecture : en 2014, 46,4 % des élèves inscrits en terminale générale S sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. LE SECOND DEGRÉ

► Des lieux et des types de scolarisation différents dans l'enseignement professionnel : les filles vont peu en apprentissage...

Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2014 (%)

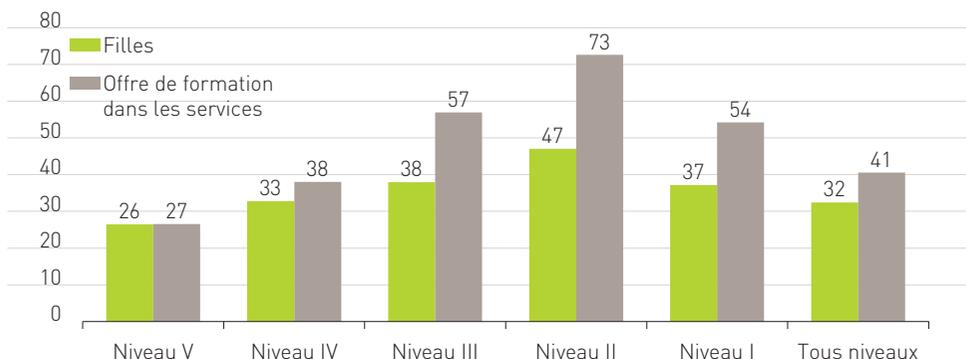


Lecture : en 2014, 18 % des filles et 32 % des garçons qui suivent un second cycle professionnel de niveau V ou IV le font dans le cadre de l'apprentissage.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

► ... mais leur part augmente avec le niveau de la formation, en relation avec l'offre de formation dans les spécialités des services

Proportion de filles en apprentissage et part de l'apprentissage dans les services selon le niveau de formation en 2014 (%)

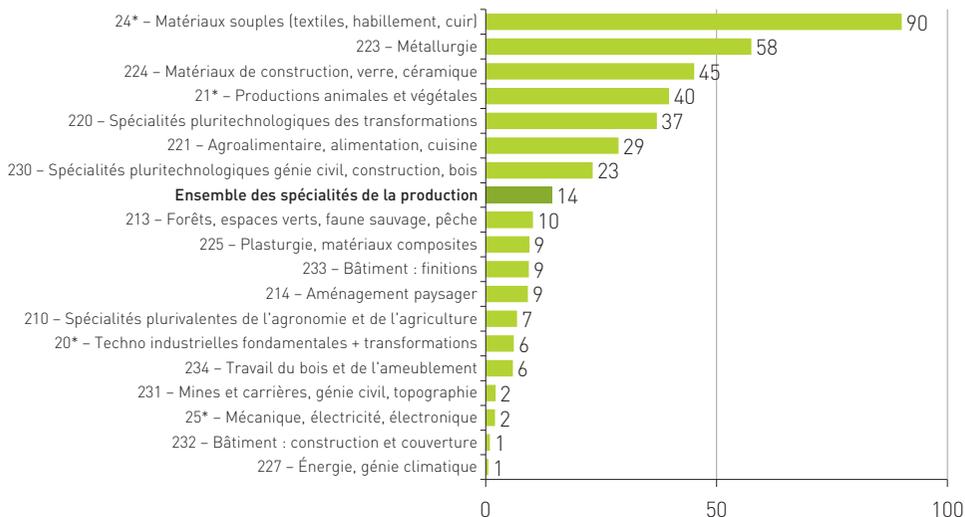


Lecture : en 2014, 26 % des apprentis de niveau V sont des filles ; elles représentent 47 % des apprentis de niveau II. Au niveau V, 27 % des diplômés préparés par les apprentis relèvent des spécialités des services contre 73 % au niveau II.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des centres de formation d'apprentis.

► La mixité est rarement atteinte dans l'enseignement professionnel : tant dans le domaine de la production...

Part des filles dans les spécialités de la production en 2014 (%)

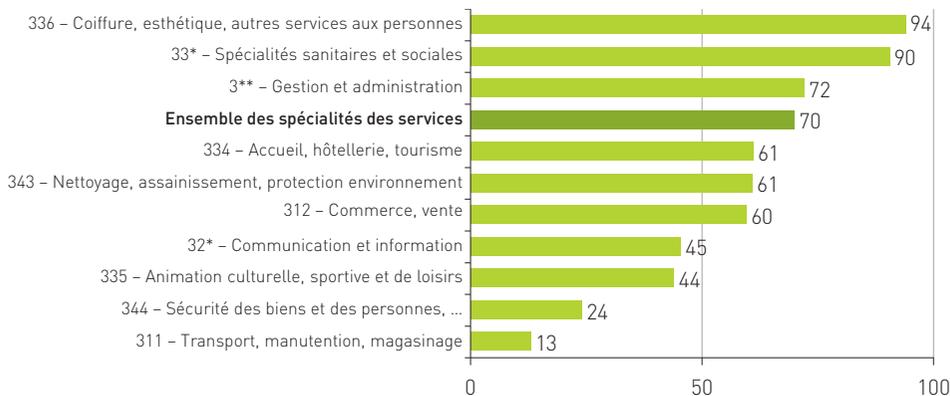


* Regroupements de spécialités.

Lecture : en 2014, 14 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités de la production sont des filles.

► ... que dans le domaine des services

Part des filles dans les spécialités des services en 2014 (%)



* Regroupements de spécialités.

** Il s'agit du baccalauréat professionnel gestion-administration qui remplace, à partir de la rentrée 2012, les baccalauréats professionnels comptabilité et secrétariat.

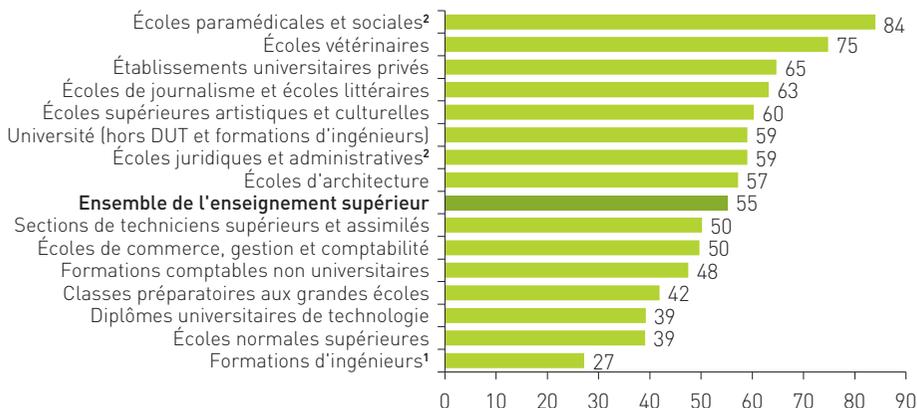
Lecture : en 2014, 70 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités des services sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

5. APRÈS LE BACCALAURÉAT

► De nombreuses formations de l'enseignement supérieur sont peu mixtes

Part des filles dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en 2014 (%)



1. Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris formations en partenariat.

2. Données 2013-2014.

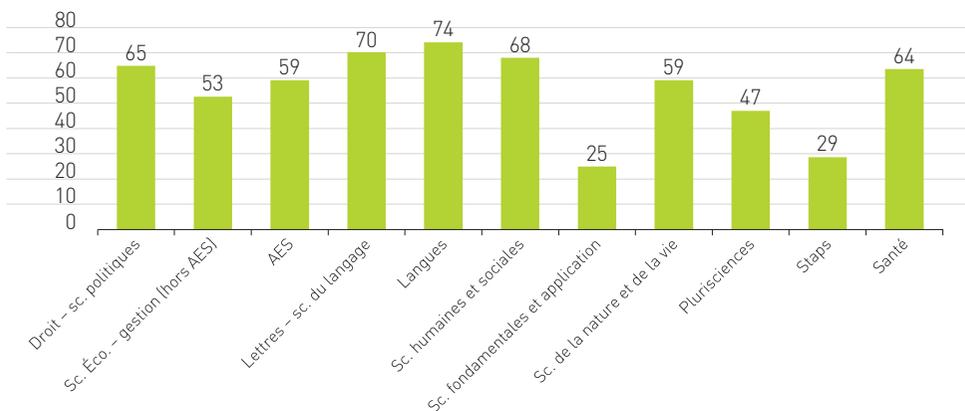
Lecture : en 2014, les filles représentent 75 % des inscrits en écoles vétérinaires.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

► À l'université, plus de 70 % de femmes en lettres et en langues, moins de 30 % en sciences fondamentales et en Staps

Part des femmes à l'université selon la discipline en 2014 (%)



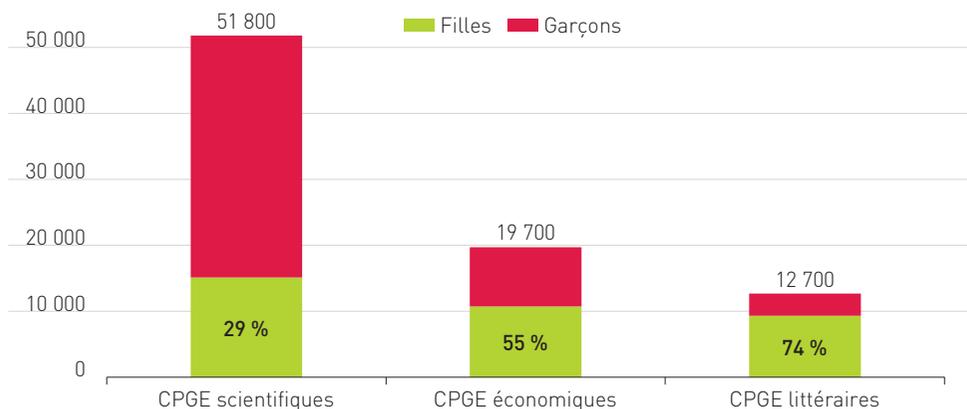
Lecture : en 2014, 65 % des étudiants inscrits en « droit-sciences politiques » sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

► Peu de filles en classes préparatoires scientifiques et peu de garçons en classes préparatoires littéraires

Effectifs d'inscrits en CPGE par filière en 2014



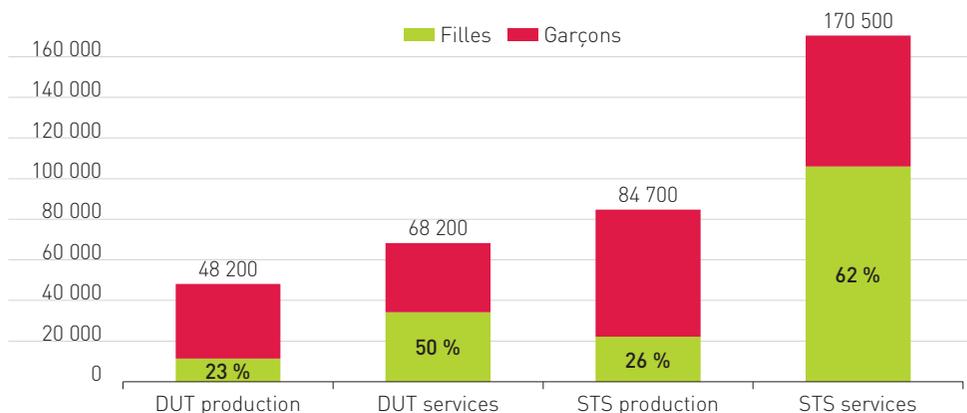
Lecture : en 2014, 51 800 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. Parmi eux, 29 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

► En DUT comme en STS, peu de filles dans les spécialités de la production

Effectifs d'inscrits en DUT et STS en 2014



Lecture : en 2014, 48 200 étudiants sont inscrits à la préparation d'un DUT du domaine de la production. Parmi eux, 23 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

6. LES RÉSULTATS

► Des filles plus souvent titulaires de diplômes généraux... ... des garçons plus souvent titulaires de diplômes professionnels

Les principaux diplômes du secondaire délivrés en 2014

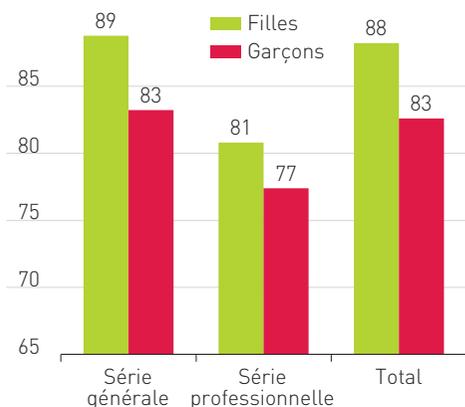
	Diplômes délivrés	Part des filles (%)
Brevet (DNB)	674 958	51,1
Série générale	619 307	52,1
Série professionnelle	55 651	39,6
CAP et CAPA	191 203	43,9
BEP et BEPA	148 014	48,4
Baccalauréat général	305 667	56,6
Bac S (scientifique)	160 676	46,7
Bac ES (économique et social)	97 000	61,6
Bac L (littéraire)	47 991	79,6
Baccalauréat technologique	129 210	52,2
Bac STI2D (sciences et technologie de l'industrie et du développement durable)	25 537	7,1
Bac STL (sciences et technologie de laboratoire)	7 143	57,0
Bac STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant)	4 644	45,0
Bac STMG (sciences et technologie du management et de la gestion)	62 634	54,6
Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	23 767	91,8
Bac STD2A (sciences et techno. du design et des arts appliqués)	2 703	75,2
Bacs TMD (musique et danse) et hôtellerie	2 782	50,2
Baccalauréat professionnel	190 773	48,3
Production	81 479	15,2
Services	109 294	72,9
Total des baccalauréats	625 650	53,1

Lecture : à la session 2014, 625 650 candidats ont obtenu le baccalauréat. Les bachelières représentent 53,1 % des lauréats de cette session.

Champ : France métropolitaine + DOM.

► De meilleurs taux de réussite pour les filles

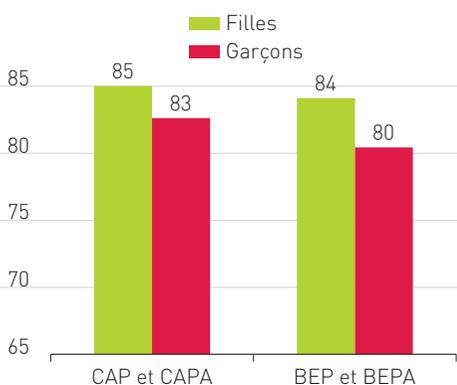
Taux de réussite au brevet en 2014 (%)



Lecture : en 2014, 89 % des filles et 83 % des garçons qui se sont présentés au brevet (DNB) dans la série « générale » l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

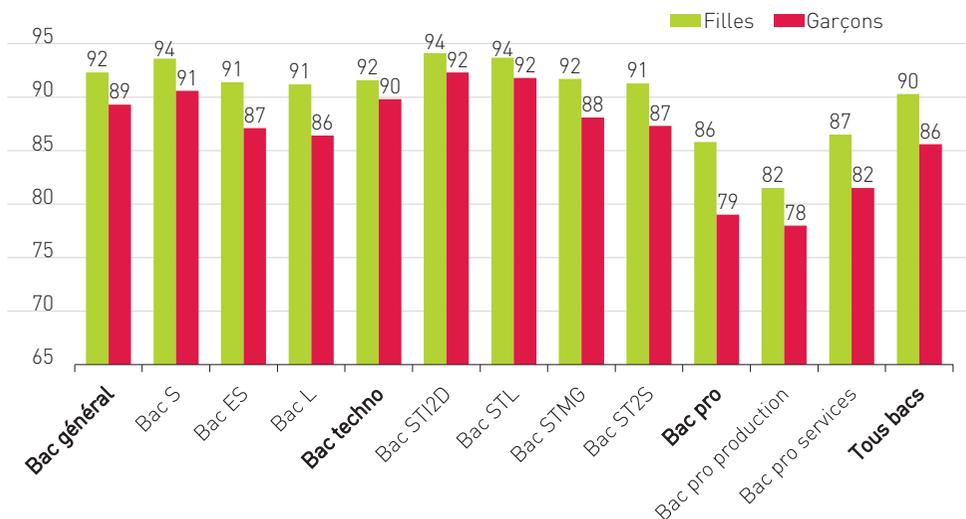
Taux de réussite au CAP et au BEP en 2014 (%)



Lecture : en 2014, 85 % des filles et 83 % des garçons qui se sont présentés au CAP ou au CAPA l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

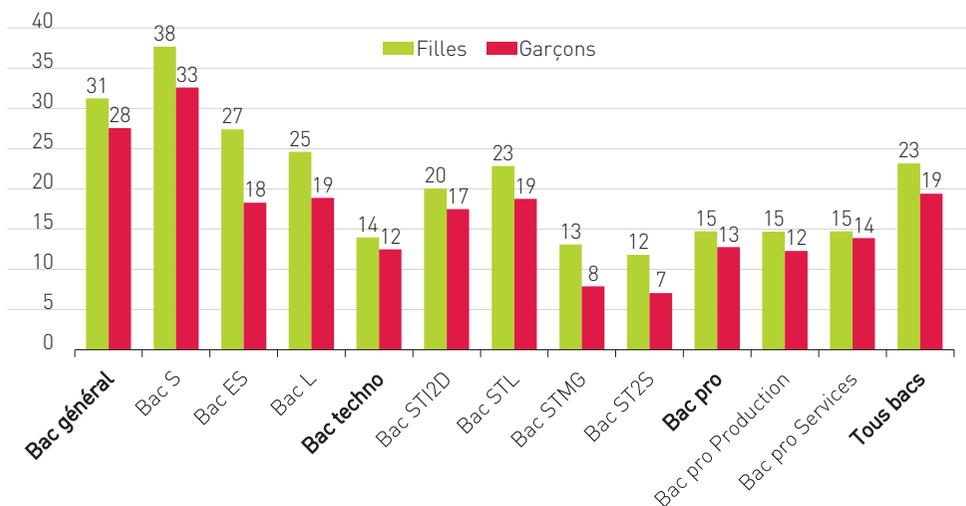
Taux de réussite au baccalauréat en 2014 (%)



Lecture : en 2014, 92 % des filles et 89 % des garçons qui se sont présentés au baccalauréat général l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Proportion de mentions « bien » ou « très bien » au baccalauréat en 2014 (%)



Lecture : 38 % des filles et 33 % des garçons admis au baccalauréat scientifique (S) en 2014 l'ont obtenu avec une mention « bien » ou « très bien ».

Champ : France métropolitaine + DOM.

6. LES RÉSULTATS

► 85 % des filles et 72 % des garçons ont le baccalauréat...

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat en 2014 (en %)

	Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	44,0	32,2	38,0
Baccalauréat technologique	17,3	15,1	16,2
Baccalauréat professionnel	23,8	24,5	24,1
Ensemble	85,1	71,8	78,3

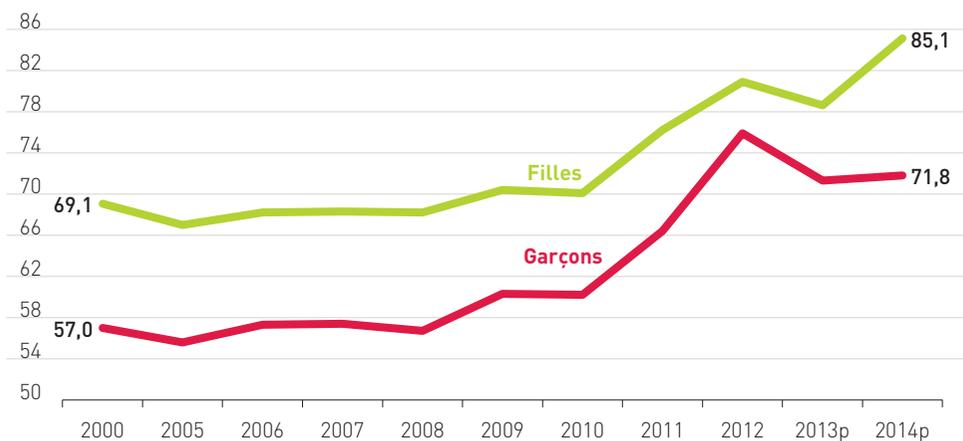
Lecture : dans une génération fictive qui a, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite de la session 2014, 85,1 % des filles et 71,8 % des garçons obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après.

Champ : France métropolitaine + hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP (données provisoires).

► ... et les écarts se creusent à nouveau

Évolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat (%)



Lecture : en 2014, la proportion de bachelères dans une génération s'élève à 85,1 %, celle des bacheliers s'élève à 71,8 %, soit un écart de 13,3 points en faveur des filles. En 2000, cet écart était de 12,1 points.

Note : la forte progression de l'indicateur en 2011 et 2012 s'explique par l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus en quatre ans [BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans].

En 2013, à la fin de la transition, l'indicateur a diminué davantage pour les garçons que pour les filles, ces derniers ayant davantage profité de l'essor de la voie professionnelle.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

► 45 % de femmes parmi les docteurs et 29 % parmi les ingénieurs

Les principaux diplômes du supérieur délivrés en 2013

	Diplômes délivrés	Part des femmes (%)
BTS	126 473	52,8
DUT	46 264	42,8
Licence	172 467	58,1
Licence générale	125 163	61,8
Licence professionnelle	47 304	48,2
Master	121 298	60,1
Master recherche	16 515	59,3
Master professionnel	57 704	61,2
Master indifférencié	47 079	59,1
Diplôme d'ingénieur	31 632	29,3
Diplôme d'école de commerce et de gestion	41 039	50,5
Diplôme de docteur (santé)	9 340	64,7
Doctorat	11 822	44,7

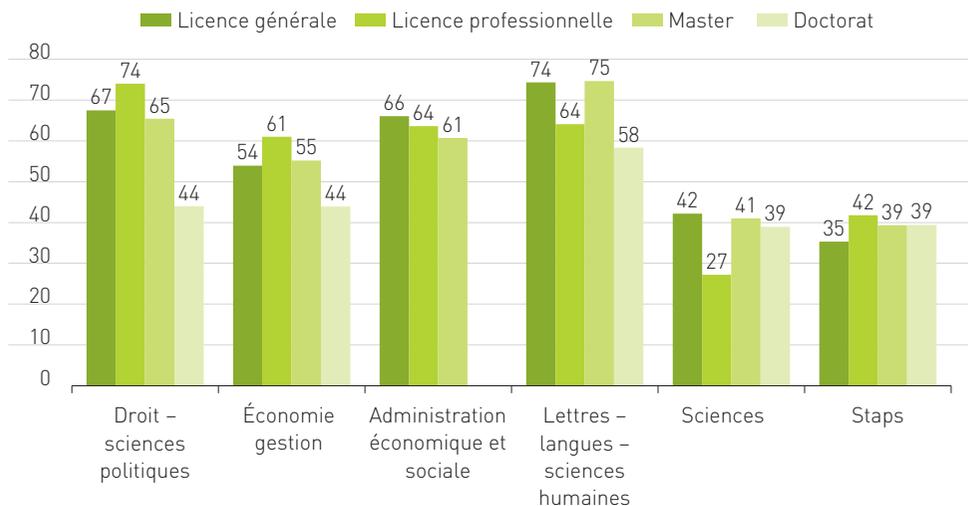
Lecture : en 2013, 126 473 candidats ont obtenu un BTS. Parmi eux, 52,8 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

► 58 % des docteurs en lettres sont des femmes, 39 % de femmes parmi les docteurs en sciences

Part de femmes parmi les diplômés universitaires en 2013 (%)



Lecture : en 2013, 74 % des titulaires d'une licence générale en « Lettres-langues-sciences humaines » sont des femmes. Elles représentent 58 % des diplômés d'un doctorat de la même discipline.

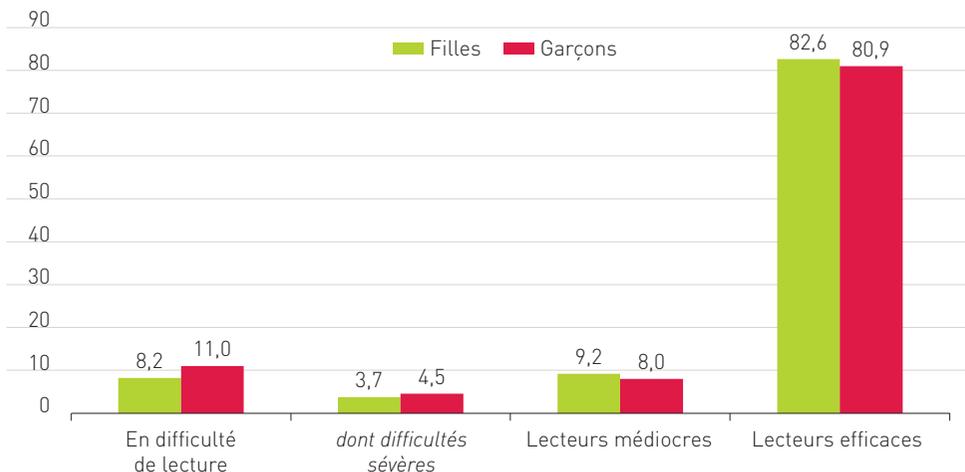
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

6. LES RÉSULTATS

► Des garçons plus souvent en difficulté en lecture

Profils des lecteurs à la journée défense et citoyenneté (JDC) en 2014 (%)



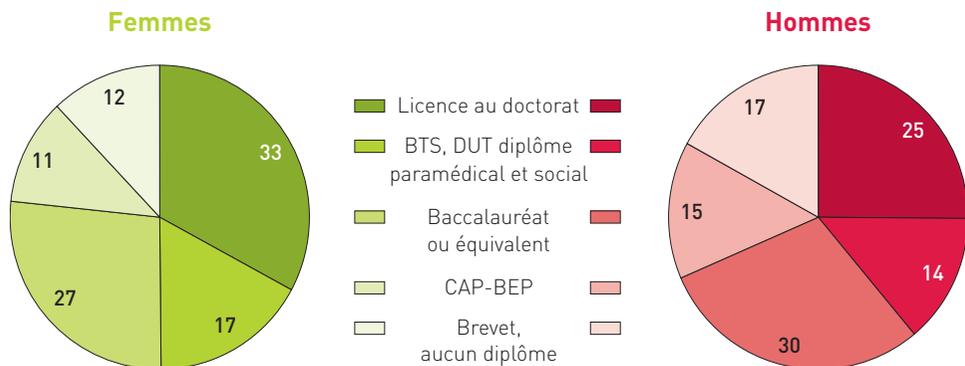
Lecture : sur l'ensemble des jeunes ayant participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC ex-JAPD) en 2014, 8,2 % des filles et 11,0 % des garçons sont en difficulté de lecture.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : ministère de la Défense, direction du service national (DSN) et MENESR-DEPP.

► À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus diplômées

Diplôme de sortie (%)



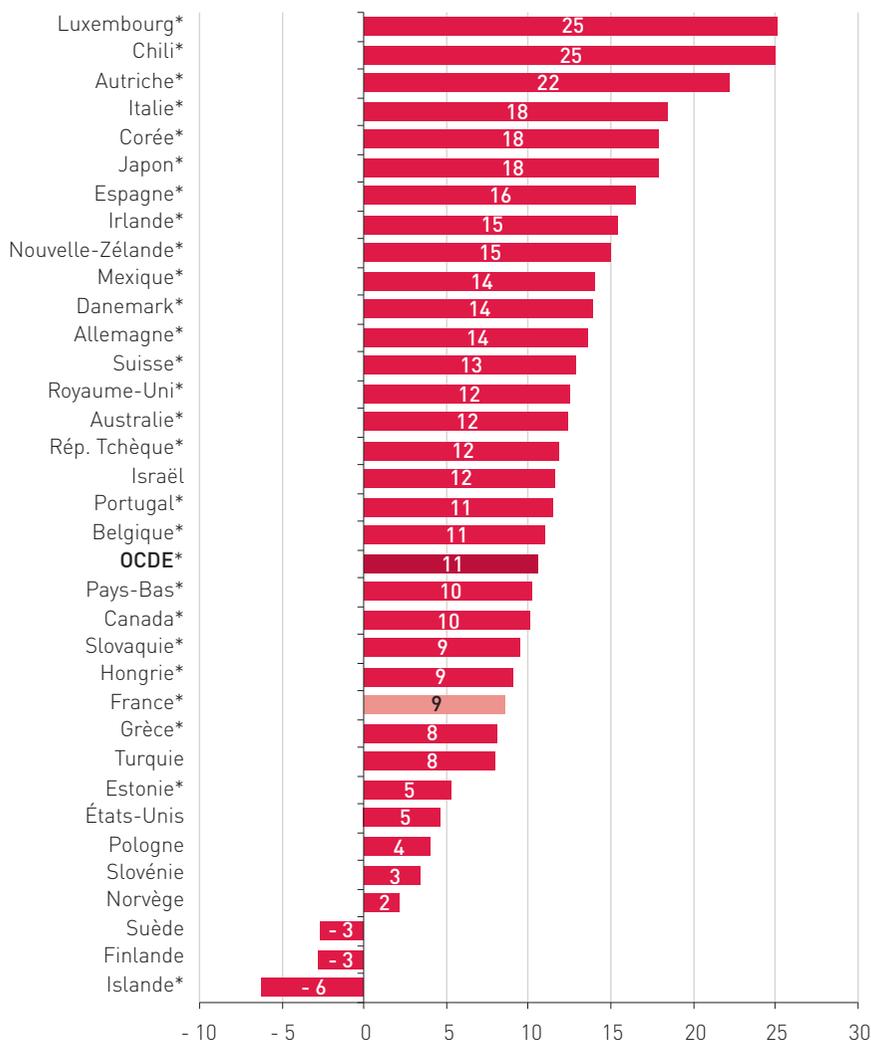
Lecture : en moyenne sur 2011, 2012 et 2013, 33 % des femmes sorties du système éducatif sont titulaires d'une licence ou d'un diplôme supérieur, contre 25 % des hommes.

Champ : France métropolitaine.

Source : Enquêtes emploi Insee 2011 à 2013, traitement MENESR-DEPP.

► Dans la majorité des pays de l'OCDE, des scores moyens en culture mathématique supérieurs pour les garçons

Différence des scores moyens des garçons et des filles en culture mathématique en 2012



* Pays où la différence entre le score moyen des garçons et celui des filles est statistiquement significative.

Lecture : en 2012, en France, les garçons ont obtenu un score moyen supérieur de 9 points à celui des filles.

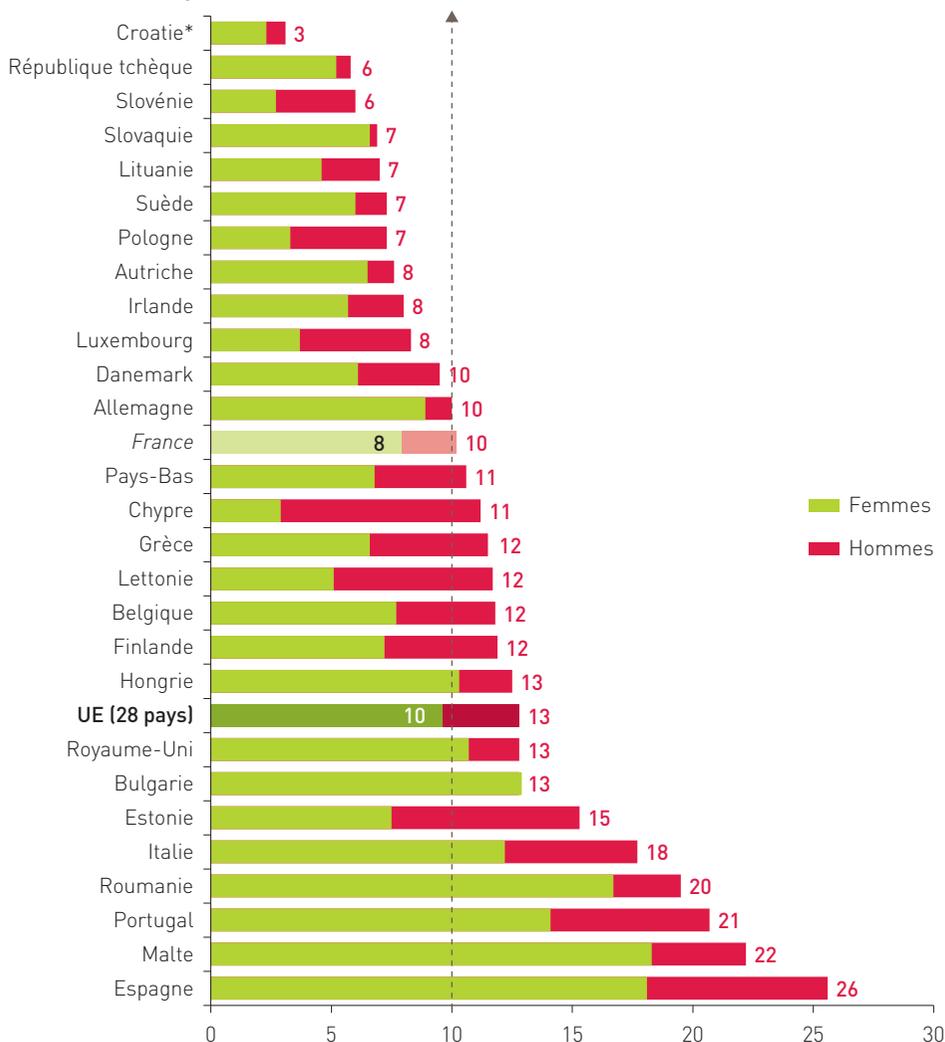
Champ : élèves de 15 ans, quel que soit le lieu de scolarisation.

Source : évaluations internationales PISA 2012, OCDE.

6. LES RÉSULTATS

► 10 % des Européennes et 13 % des Européens âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces

Part des sortants précoces parmi jeunes âgés de 18 à 24 ans dans l'Union européenne en 2014 (%)



* peu fiable.

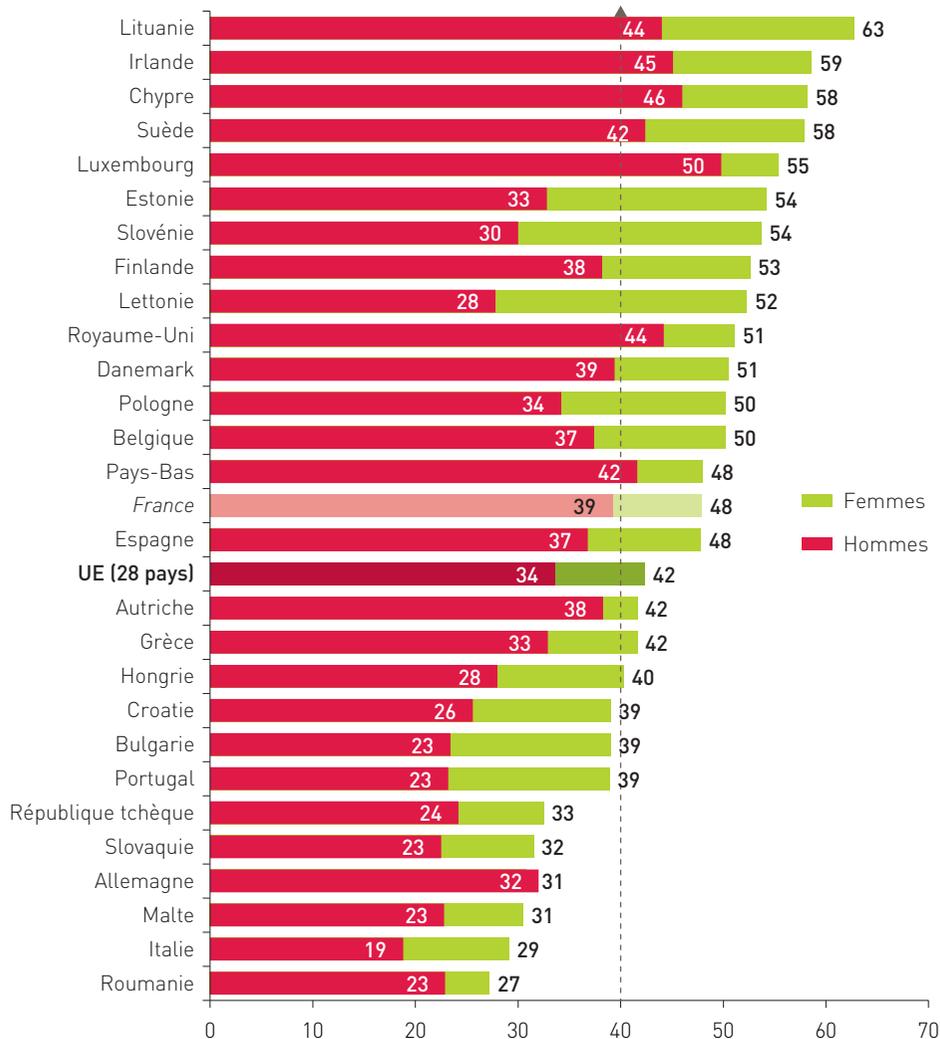
Lecture : en France en 2014, 8 % des femmes et 10 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement du second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour cet indicateur européen, la cible définie au sommet de Lisbonne est de réduire la part de sortants précoces à 10 % en 2020.

Source : calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail.

► 42 % des Européennes et 34 % des Européens âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur

Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans dans l'Union européenne en 2014 (%)



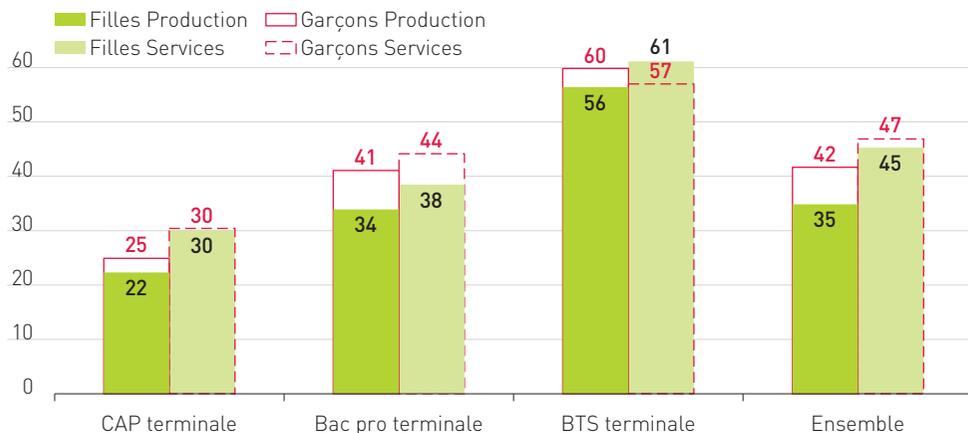
Lecture : en France en 2014, 48 % des femmes et 39 % des hommes âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. Pour cet indicateur européen, la cible définie au sommet de Lisbonne est d'atteindre 40 % en 2020.

Source : calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail.

7. LA SITUATION PROFESSIONNELLE

► **À diplôme équivalent et à la sortie du lycée ou de l'apprentissage, les filles s'insèrent moins bien en emploi que les garçons, surtout dans le domaine de la production**

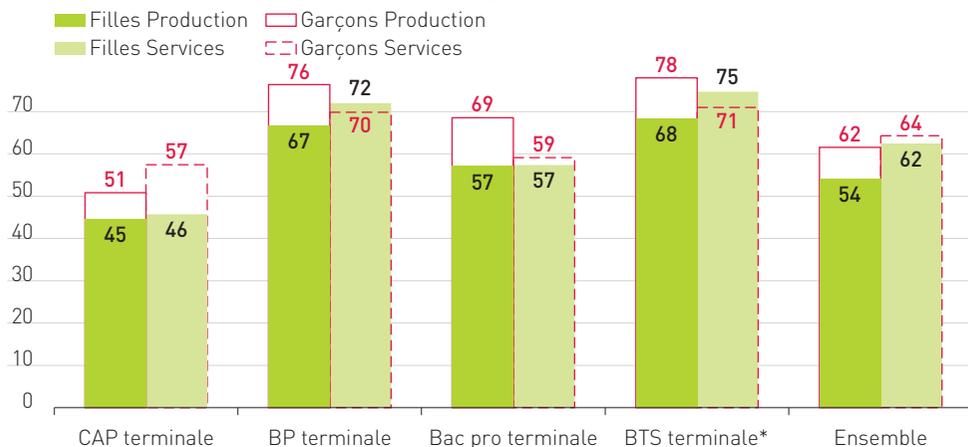
Taux d'emploi au 1^{er} février 2014, 7 mois après la sortie d'une année terminale de formation professionnelle en lycée (%)



Lecture : 7 mois après la fin de leurs études, 22 % des lycéennes sortant d'une année terminale d'un CAP de la production occupent un emploi, contre 25 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Taux d'emploi au 1^{er} février 2014, 7 mois après la sortie d'une année terminale de formation professionnelle en apprentissage (%)



* Y compris DUT, diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III.

Lecture : 7 mois après la fin de leur formation, 45 % des apprenties sortant d'une année terminale d'un CAP de la production occupent un emploi, contre 51 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM.

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

Signée pour la période 2013-2018 par six ministres,

- le ministre de l'éducation nationale,
- la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement,
- le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
- la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
- la ministre déléguée chargée de la réussite éducative,

la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif s'inscrit dans un fort engagement gouvernemental défini lors du comité interministériel des droits des femmes de novembre 2012.

La convention est articulée autour de trois chantiers prioritaires :

- 1.** Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.
- 2.** Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- 3.** S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation à tous les niveaux d'études.

Ces axes sont déclinés en un ensemble d'actions à conduire sur la période et leur mise en œuvre fait l'objet d'une actualisation annuelle définie en annexe de la convention pour chacun des ministères. Au niveau local, la déclinaison de la convention s'appuie sur les réseaux mis en place par les différents ministères (chargé/es de mission égalité en académie, réseau « Insertion-Égalité » du ministère en charge de l'agriculture, référent/e égalité dans les établissements d'enseignement supérieur, ...).

La convention sera régulièrement suivie et évaluée par un comité de pilotage. Un bilan de l'activité de chaque ministère et de l'activité interministérielle sera réalisé en fin de période.

Consulter la convention

www.education.gouv.fr/egalite-filles-garcons-convention-interministerielle

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

AES Administration économique et sociale.

B

Bac pro Baccalauréat professionnel.

Bac techno Baccalauréat technologique.

BEP (A) Brevet d'études professionnelles (agricoles).

BMA Brevet des métiers d'art.

BP Brevet professionnel.

BTS Brevet de technicien supérieur.

C

CAP (A) Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

CFA Centre de formation d'apprentis.

CM2 Cours moyen deuxième année.

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles.

D

DNB Diplôme national du brevet (ou brevet).

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

DGESCO Direction générale de l'enseignement scolaire.

DGRI Direction générale pour la recherche et l'innovation.

DUT Diplôme universitaire de technologie.

E

ES Économique et social.

EPS Éducation physique et sportive.

G

GT Général et technologique.

I

IPA Insertion professionnelle des apprentis.

IVA Insertion dans la vie active.

J

JAPD Journée d'appel à la défense.

JDC Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD).

L

L Littéraire.

M

MENESR Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

P	
PFEG	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.
R	
RERS	Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (publication DEPP).
S	
S	Scientifique.
SES	Sciences économiques et sociales.
Segpa	Section d'enseignement général et professionnel adapté.
SIES	(sous-direction des) systèmes d'information et des études statistiques.
ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS).
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (ministère en charge de l'agriculture).
STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqué.
STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion.
STI	Sciences et technologies industrielles.
STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
STL	Sciences et technologies de laboratoire.
STS	Section de technicien supérieur.
SVT	Sciences de la vie et de la Terre.
T	
TMD	Techniques de la musique et de la danse.

Les niveaux de formation

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

Retrouvez sur les sites web du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'ensemble des données publiques couvrant tous les aspects structurels de l'éducation et de la recherche :

- les derniers résultats d'enquêtes ;
- les publications et rapports de référence ;
- des données détaillées et actualisées ;
- des répertoires, nomenclatures et documentation.

www.education.gouv.fr/statistiques

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/statistiques

Vous recherchez une information statistique

Centre de documentation

61-65, rue Dutot – 75732 Paris cedex 15

Téléphone : 01 55 55 73 58

(les lundi, mercredi et jeudi de 14 h à 16 h 30)

Courriel : depp.documentation@education.gouv.fr

FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur

1. LA SCOLARISATION
2. LA MIXITÉ À L'ÉCOLE
3. DE L'ÉCOLE AU COLLÈGE
4. LE SECOND DEGRÉ
5. APRÈS LE BACCALAURÉAT
6. LES RÉSULTATS
7. LA SITUATION PROFESSIONNELLE



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

education.gouv.fr



ISBN 978-2-11-139155-0



9 782111 391550